EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERS

Séance du 30 AOÛT 2019

Date de convocation : 21.08.2018 Nombre de membres en exercice : 9 Nombre de membres présents : 7 Nombre de procuration : 0

Votes pour : 7 Votes contre : 0 Abstentions : 0 2019/017

OBJET : Rapport sur la qualité du service et le prix de l'eau.

L'an deux mille dix-neuf le trente août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

<u>Présents</u>: GAUVRIT JC – FAURE R – CHIVA N – CHIVA F – LOUVET M – RAMOS C – RICHOU D.

Absent(e)s excuse(e)s: Madame MORLEY R. et Madame SANDRES M.

Secrétaire de séance : Madame CHIVA Nadine

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal :

- Le rapport annuel rédigé par VEOLIA pour l'exercice 2018, conformément au décret n° 95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité et des services publics de l'eau et l'assainissement.
- La fiche d'information de l'agence de l'eau Adour Garonne pour l'année 2018.
- Le dernier bilan ARS de la qualité des eaux distribuées à TREZIERS.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'émettre un avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE les rapports.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

DE LIMOUX LE

0 5 SEP. 2019

Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Sous Préfecture le Et notification du